



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 13 avril 2010

Agenda

Lundi 19 avril : pas de séance.

Lundi 26 avril : pas de séance.

Lundi 3 mai

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Pierre ROSANVALLON**, professeur au Collège de France : « *La myopie démocratique : comment y remédier ?* ».

-17h : réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence, salle 4.

Lundi 10 mai

-15h : **Françoise MÉLONIO**, prof. à Sciences Po : « *La démocratie en Amérique et en France* ».

-16h45 : groupe de travail « Formation en alternance », direction Yvon Gattaz, salle 4.

Lundi 17 mai

-15h : **Gérald ANTOINE**, membre de l'Académie : « *Démocratie et éducation* ».

Lundi 24 mai : pas de séance

Lundi 31 mai

-15h : **Laurent STEFANINI**, ambassadeur délégué à l'environnement : « *la démocratie et les institutions inter-nationales* ».

Lundi 7 juin

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean-Robert ARMOGATHE**, directeur d'études à l'EHESS : « *catholicisme et démocratie* ».

Lundi 14 juin

-9h00 : Colloque et remise du Prix de la Fondation Olivier Lecerf, Grande salle des séances.

-15h : **Vincent LAMANDA**, Premier président de la Cour de cassation : « *Qu'en est-il du pouvoir des juges ?* »

Lundi 21 juin

-15h : **Hubert BOST**, directeur d'études à l'EHESS : « *protestantisme et démocratie* »

Séance du lundi 12 avril

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi



(de dr. à g.) Jacques de Larosière, le Chancelier Gabriel de Broglie, le vice-président Jean Baechler, Georges-Henri Soutou, le président Jean Mesnard, le secrétaire perpétuel Michel Albert

29 mars, le président **Jean Mesnard** a fait l'éloge et évoqué l'importance des travaux historiques de son confrère, **Georges-Henri Soutou**, élu le 8 décembre 2008 au fauteuil I de la section Histoire et géographie, laissé vacant par le décès de **Raymond Barre** le 25 août 2007.

C'est en présence de Madame Barre et de plusieurs collaborateurs de l'ancien Premier ministre que **Georges-Henri Soutou** a retracé dans une riche et précise fresque la vie et les travaux de son prédécesseur à l'Académie. Le texte de cette *Notice sur la vie et les travaux de Raymond Barre* ainsi que celui de l'intervention du président **Jean Mesnard** seront prochainement disponibles sur le site de l'Académie.

Fondation culturelle franco-taiwanaise

La 14^e cérémonie annuelle de remise des prix de la



(de g. à dr.) le Représentant de Taïwan en France S.E. Michel Lu, Bernard Faivre d'Arcier, le secrétaire perpétuel Michel Albert, le président Jean Mesnard, le ministre de la Culture Shen Chih-Jen, Jacques Giès, le directeur du Bureau des Affaires culturelles internationales Hsu Geng-Hsiu, le directeur du centre culturel de Taïwan à Paris Chen Chih-Cheng.

Fondation culturelle franco-taiwanaise de l'Académie s'est déroulée le lundi 29 mars dans la Grande salle des séances. Après quelques mots d'ouverture, le président **Jean Mesnard** a passé la parole au secrétaire perpétuel, **Michel Albert**, puis au ministre taiwanais de la Culture, **Sheng Chih-Jen**, tous deux statutairement coprésidents de la Fondation. A l'issue de son discours, le ministre a

remis leurs diplômes aux deux lauréats 2009 : **Bernard Faivre d'Arcier**, ancien président du Festival d'Avignon, président des Biennales de Lyon, conseiller artistique du festival "Automne en Normandie", et le **Musée Guimet**, représenté par son directeur **Jacques Giès**.

Après la cérémonie, le secrétaire perpétuel et le ministre, se sont rendus dans le salon Maurice Genevois pour y signer la nouvelle convention quinquennale qui liera l'Académie et le Conseil national des Affaires culturelles à partir du 1^{er} janvier 2011. L'année 2011 sera l'occasion de célébrer le quinzième anniversaire de la Fondation culturelle franco-taiwanaise, vouée au rapprochement culturel entre Taïwan et l'Europe.

Accueil de lycéens à l'Académie

- Le mardi 13 avril, trois classes de Terminale ES du lycée Racine, accompagnées de leurs professeurs, ont été accueillies à l'Académie. Après une visite de la Coupole, les élèves se sont rendus dans la salle Hugot où **Gérard Cornilleau** du Centre de recherche en économie de Science Po', directeur adjoint au Département des études Macroéconomie, Marché du travail, Politiques sociales de l'OFCE, et **Yvon Gattaz** leur ont présenté leurs réflexions sur le thème des retraites. Les exposés ont été suivis d'un débat avec les élèves.

À lire

- Antonio Scoppettuolo : *Etica economica e teoria dell'azione: Ragione, individuo e societa in Raymond Boudon, con un inedito in traduzione italiana e una lettera di R. Boudon*, Messine, Rubbettino, 2010.

Dans la presse et sur les ondes

- **Mireille Delmas-Marty** : « Réformer le parquet est inéluctable », dans *Le Monde* du lundi 5 avril. « Le parquet français n'est pas une autorité indépendante. S'il peut non seulement enquêter et poursuivre, mais parfois même juger, cela met en cause l'indépendance et l'impartialité qui sont les deux conditions d'un procès équitable. De plus, le transfert de pouvoirs au parquet peut favoriser une justice à deux vitesses : d'un côté, surpénalisation pour la délinquance ordinaire (avec les peines planchers, les cinq lois sur la récidive adoptées depuis 2005 et maintenant l'extension annoncée de la période de sûreté) ; de l'autre, dépenalisation en droit des affaires. Cette dépenalisation sera facilitée par la modification du régime de la prescription des délits - dont le délai commencera à courir à partir du jour où l'infraction a été commise, et non plus du jour où elle a pu être constatée. Combiné à l'extension du plaider-coupable, également prévue, ce changement risque d'affaiblir considérablement la lutte contre les délits économiques et financiers : soit l'affaire sera prescrite, soit elle pourra être négociée, malgré sa gravité. Et cela, au moment même où la crise devrait amener à renforcer le contrôle et la sanction des activités illégales en matière économique et financière ».

- **Yvon Gattaz** a été l'invité d'Hedwige Chevrillon sur BFM Radio, le mercredi 24 mars, pour un entretien sur son livre *La seconde vie*. Il a présenté ce même ouvrage, le samedi 10 avril, aux adhérents du Cercle Pallu du Vésinet, et il le présentera le vendredi 23 avril à Saint-Raphaël et le mardi 4 mai à la Maison des Centraliens à Paris.

- **Thierry de Montbrial** a été l'invité de Fabrice Lundy sur BFM Radio, le mardi 30 mars, dans le cadre du *Grand Journal*. Il a commenté la visite du Président de la République, Nicolas Sarkozy, à Washington, et également la situation de la Russie après les attentats dans le métro moscovite.

- Dans *Fasozine, le magazine de l'Afrique et de la diaspora*, du dimanche 4 avril, cet extrait d'un article consacré à M^e Issouf Baadhio, qui vient d'être porté à la tête du Barreau burkinabé : « Alors qu'il faisait ses études de droit à Paris, en France, il fut tout à fait convaincu de son choix par le bâtonnier **André Damien**, qu'il appelle "le pape de la déontologie". Alors qu'il était, à cette époque, maire de Versailles, ce doyen du barreau français, malgré son âge avancé, avait "la vocation de transmettre la passion d'être avocat". Un véritable maître à penser pour Issouf Baadhio, qui n'a pas manqué "un seul de ses cours de quatre heures du samedi matin pendant toute l'année". C'est simple, dit encore aujourd'hui le bâtonnier de l'Ordre des avocats du Burkina, "passer quatre heures avec le bâtonnier Damien est un délice!"

Honneurs et distinctions

- Par décret du Président de la République en date du 2 avril 2010, pris sur le rapport du Premier ministre et visé pour son exécution par le grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur, **Marianne Bastid-Bruguère** et **Emmanuel Le Roy Ladurie** sont élevés à la dignité de Grand Officier ; **Jean Tulard** est promu au grade de Commandeur ; **Georges-Henri Soutou** est fait Chevalier.

En bref

- Par arrêté du Premier ministre en date du 8 avril 2010, sur proposition de l'Institut de France, **Georges-Henri Soutou** a été nommé à la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture.

- **Yvon Gattaz** a présidé, le mardi 30 mars, la journée « Les Chantiers-Écoles du Domaine de Chantilly ». Il a salué le succès des travaux de restauration des stalles des Grandes Écuries, menés grâce à la collaboration de l'Association Jeunesse et Entreprises, de la Fondation du Domaine de Chantilly et du Rectorat de l'académie d'Amiens.

- Lors de la Cérémonie de remise du Prix Gay-Lussac Humboldt 2009, organisée par l'Académie des sciences le mardi 6 avril au Palais de l'Institut, **François Terré** a présenté le Professeur allemand Rainer Schröder.

- Arlette Baumont-Kramer est décédée le jeudi 1^{er} avril. Elle a été enterrée à Luxeuil aux côtés de son père, **Maurice Baumont**, membre de l'Académie.